FRC 2. 9910

9910

CONVENTION NATIONALE

Case
FRC
11379

RAPPORT

FAIT ET RÉDIGÉ SUR LE BUREAU,

PAR DELCLOY,

Représentant du Peuple;

Renvoyé au comité d'instruction publique;

Sur la conduite et les actions héroïques de PIERRE - ALEXANDRE GODART, *natif d'Amiens, sergeut-major de la* 5me. *compagnie du* 2me. *bataillon du département de la Somme.*

CITOYENS,

JE viens vous parler d'un héros, d'un martyr de la liberté, et sur-tout, de ses vertus et de sa bravoure; à coup-sûr je fixerai votre attention.

Il se nomme Pierre-Alexandre, Godart, natif d'Amiens ; il étoit sergent-major de la 5me. compagnie du 2me. bataillon du département de la Somme.

Je m'interdis toutes réfléxions, elles seroient trop au-dessous des actions que je vais publier ; je copierai donc littéralement ce que le brave Godart, ses chefs, ses camarades d'armes m'ont transmis des actions et des journées où il a terminé sa glorieuse carriére.

Je ne dois pas cependant laisser ignorer à la Convention ce que je sais de la vie antérieure de ce vrai républicain.

Il portoit au plus haut dégré la haine du despotisme, l'amour de la liberté, de l'égalité et de la piété filiale.

C'est qui lui le premier sonna le tocsin le jour même de la publication du décret du 21 juin 1791, il s'enrôla le premier pour voler à la défense de la patrie, son exemple fut aussitôt suivi, et en un instant la levée fut complette.

C'est au Mont-Castel, où au mois d'octobre 1793, il donna sur l'ennemi pour la première fois, avec un courage qui l'a fait remarquer. Son ardeur s'est constamment maintenue. Voilà sa lettre, du 6 floréal, à son père.

CHICAGO

» Demain, nous quittons le camp, cher Papa, et nous allons donner. Le canon, depuis hier au matin, n'a pas cessé ; et il détonnoit avec force et rapidité. Depuis longtemps nous desirons d'en venir à une action mémorable, je crois que ce jour n'est pas éloigné ; nous allons enfin en jouir. Point d'inquiétude au moins, si j'étois quelques jours à te donner de mes nouvelles, nous apprenons à ce moment plusieurs succès de cette armée, nous allons y ajouter les nôtres vive la République ! »

Voilà ce qu'il a écrit de l'hôpital de la Montagne, dans deux autres lettres à son père le 15 floréal après la bataille de Castel.

» Victoire, victoire, mon cher papa ! mais l'intitulé de la présente, te fais juger que je ne suis pas en état d'en profiter, écoute et ne t'alarme pas si vîte ; il rend compte de la bataille, et revenant à lui, il dit :

» J'avois déjà reçu un coup de fusil au bras gauche si fort que la balle étoit tombée de l'autre côté : peu détourné par une blessure qui ne me fait pas alors de mal, je continue ma route ; enfin nous en sommes aux prises : l'ennemi, pour sauver ses pièces de calibre, les emmène et les charge à mitraille ; le sort vouloit que je fusse un de ces blessés qui laissent des marques de toute l'horreur de la guerre : un biscayen vint me fracasser toute

la mâchoire, et au moment où mes camarades m'emportent, un second vient me fracasser la jambe droite : juge de mon état. »

Dans l'autre il dit :

» Mon cher papa, trop foible en ce moment pour te dire beaucoup de choses, je me bornerai à te mander que deux coups de feu considérables, l'un à la jambe droite qu'un coup de biscayen m'a cassée, un coup de fusil au bras gauche qui, ne sera rien, m'engagent à t'écrire ; mais ce n'est pas tout : un autre coup de feu et un de sabre m'ont tellement disloqué la mâchoire inférieure, que mes dents, mes gensives, et les os de la mâchoire sont pêle-mêle et me mettent hors d'état de prononcer deux mots ; j'en serai je pense affligé toute la vie, ne pleurs point, viens me porter de la consolation, c'est le 10 floréal, à la bataille du mont Castel que j'ai reçu ces infernales mais glorieuses blessures ; ils m'ont tout pris, tout en général, et le plus heureux des hasards m'a conduit à Courtray où je suis resté à l'ambulance, jusques hier que je suis revenu à Lille. Hâte-toi de venir porter sur mes plaies, le beaume de la consolation paternelle ; mille choses à maman, à tous nos voisins ; qu'ils ne s'affligent pas sur mon sort, nous sommes vainqueurs, vive la République ! «

Lisons maintenant les attestations de ses

camarades d'armes et des officiers de santé de l'hôpital où il est mort.

Armée du Nord, 1ère. *division*, 24me. *demi-brigade.*

Nous, membres composant le conseil d'administration de la susdite demi-brigade, certifions et attestons que le citoyen Pierre-Alexandre Godart, sergent-major de la 5me. compagnie du 2me. bataillon de la 24me. demi-brigade, est au service de la République depuis le 2 sep. 1791, (vieux style.) que dans toutes les affaires il s'est montré avec un courage républicain, notamment à l'affaire du Mont-Castel, qui a eu lieu le 10 floréal dernier, où après avoir eu le bras gauche traversé d'une balle, il n'a cessé de combattre : au contraire cette blessure augmentant sa valeur républicaine, il continua de marcher à l'ennemi avec un courage héroïque; mais trois autres blessures l'ayant mis cors de combat, il fut transporté à l'hôpital de la Montagne où il expira 18 jours après, emportant avec lui les regrets de la compagnie où il ne cessa de donner bon exemple par les sentimens républicains dont il fut animé jusqu'à son dernier soupir, en foi dequoi nous avons délivré le présent certificat au père du dénommé pour lui servir et valoir de ce que de raison.

Fait en conseil assemblé au camp de Mars

près Courtray, le 17 prairéal 2me. année républicaine.

Signé, CHARLEUX, chef du premier bataillon; POTET, chef de la 24me. demi-brigade, MORANO, capitaine; BILLOTTE, capitaine; GAUSSAINT, adjudant major; AUGUSTE MAISON, quartier maître; DUMOUTIER, adjudant-major; BOIDIN, capitaine; PRESTATLESON, sergent major; DEVAUX, sergent; NOSMOUR, caporal; MOREL, chirurgien-major, GUIMEUF.

Expédié par nous quartier-maître en chef de la demi-brigade.

Signé PINCHON-LEBRUN.

Lille, ce 13 prairial, 2me. année républicaine.

Le citoyen Fabre, chirurgien de première classe de l'armée du Nord, chirurgien en chef de l'hôpital de la Montagne à Lille, au citoyen Godart Forceville, à Amiens.

» Tu desires savoir, citoyen, les détails de la maladie de ton fils, les voici:

Pierre-Alexandre Godart, d'Amiens, sergent major au 2me. bataillon de la 24me. demi brigade, entré à l'hôpital de la Montagne à Lille le 14 floréal de cette année,

avec trois blessures, dont une causée par un biscayen, avec fracas du tibia et du péroné; la 2me. causée de même par un biscayen, lui avoit entiérement fracassé le corps de la mâchoire inférieure, emporté presque toute la joue droite, et divisé la lèvre inférieure, ainsi que la joue gauche, en sept ou huit lambeaux; enfin la 3me. plaie étoit occasionnée par une balle qui lui avoit traversé de part en part les chaires du bras droit : l'infortuné ainsi maltraité depuis quatre jours, fut mis dans une chambre particulière à cause de l'odeur infecte qu'exaloit sur-tout la plaie de la bouche. Les plaies et l'état du malade offrirent les premiers jours un foible rayon d'espérance; mais bientôt la fièvre et ses redoublemens résistèrent à tous les moyens employés par l'art, et la mort vint le 28 floréal terminer ses souffrances. Après ces tristes images que j'offre à regret à ta tendresse paternelle, il est agréable pour moi de pouvoir les adoucir en attestant le courage et le républicanisme de ton fils : en effet personne n'a montré plus de constance et de fermeté dans ses maux, et sans te parler du courage héroïque avec lequel il supporta les opérations douloureuses qu'exigoient ses blessures, je ne te citerai qu'un seul trait qui te prouvera que ton fils étoit républicain sur le lit de la douleur comme au champ d'honneur; il étoit au 7 ou 8me. jour de sa blessure, il venoit d'essuyer un pansement aussi long que douloureux, et la fièvre plus ter-

rible que jamais avoit presqu'entièrement épuisé ses forces, lorsque pour le consoler je lui racontai la victoire que nous venions de remporter sur les Espagnols ; leur défaite complette et les avantages considérables qu'elle nous procuroit. Dans ce moment ton digne fils oubliant ses blessures, ses tourmens et sa foiblesse, leva en tremblant ses deux bras tous dégoûtans de sueur, et frappant ses deux mains, il prononça d'une voix presqu'éteinte, ces sons mal articulés par sa bouche délabrée, mais fortement exprimés dans son cœur républicain, *bravo, bravo* ; puis retombant de foiblesse, ses yeux animés par la joie la plus vive, nous exprimèrent ce que ses forces ne lui permettoient plus de prononcer : je finis, le souvenir de ses vertus ne fait qu'augmenter mes regrets de n'avoir pu rendre à la patrie un bon citoyen, et à sa famille un fils qui en auroit été la gloire et la consolation.

Salut et fraternité,

Signé FABRE.

Nous, officiers de santé de l'armée du Nord, certifions avoir vu le citoyen Godart dans l'état décrit ci-dessus ; nous avons remarqué chaque fois que nous l'avons visité qu'au milieu des tourmens qu'il enduroit, ce jeune héros étoit mois occupé de ses blessures que des intérêts de la République ; à

ce dévouement sublime il joignoit un sentiment bien estimable, l'amour filial, et dans ses derniers momens Godart balbutioit encore les mots de *patrie et de père.*

Au quartier-général de l'armée du Nord, à Lille, le 14 prairial deuxième année républicaine.

Signé Blin, médecin en chef; Ramart, pharmacien en chef; Noel, chirurgien en chef; Rosapel, chirurgien en chef.

Vu par nous commissaire-ordonnateur en chef.

Signé Bonniet.

Citoyens, voilà l'occasion d'honorer le malheur, de récompenser la vertu, le courage et la bravoure; transmettons à la postérité le nom du héros mort à la défense de la Liberté.

La mémoire de Godart fera la gloire de son pays, l'exemple de ses camarades, le désespoir et la terreur des tyrans.

Je propose le décret suivant.

La convention nationale, pour récompenser les vertus civiques de Pierre-Alexandre-Godart, sergent-major de la 5me. compagnie du 2me. bataillon de la Somme, natif d'A-

miens, mort à l'hôpital de la Montagne à Lille, le 28 floréal, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille du 10 du même mois; et attendu que du rapport et des pièces y jointes, il résulte que Godart a constament manifesté haine implacable pour le despotisme, un grand amour de la liberté et de l'égalité, et porté au plus haut dégré la piété filiale, et c'est distingué par un grand courage à la bataille de Castel le 10 floréal dernier, où après avoir reçu une balle dans le bras gauche qu'elle traversoit entiérement, il n'en marcha pas avec moins de valeur à l'ennemi qui qui de deux coups de feu et un de sabre lui emporta la jambe droite et le corps entier de la mâchoire inférieure, ce qui le mit hors de combat et le fit transporter à l'hôpital de la Montagne; qu'il édifia ses concitoyens par son courage à supporter les opérations que son état exigeoit; que sur le lit de douleur comme au champ de l'honneur il n'étoit occupé que de l'intérêt de la République; que très foible lorsqu'il apprit dans son lit à l'hôpital le 17 floréal la défaite des Espagnols, il leva et frappa ses mains mourantes en balbutiant par sa bouche délabrée *bravo, bravo;* qu'on lui entendit jusqu'au dernier soupir répéter ces mots, qui étoient sacrés pour lui, de *père et de patrie;* qu'il fut toute sa vie l'exemple de ses camarades, décrète ce qui suit :

Art. I. Le nom de Pierre-Alexandre Go-

dart sera inscrit au Panthéon François sur la colonne des grands hommes ; les actions ci-dessus détaillées, seront insérées au recueil des actions héroïques et patriotiques.

Art. II. Les pères et mères de Godart ont bien mérité de la patrie en le donant à la société, et l'élevant dans les principes de vertu et de bravoure, d'amour de la liberté, de l'égalité et de la félicité de son pays.

Le préseet décret sera imprimé et envoyé aux armées.

La Convention Nationale a renvoyé cette proposition à son comité d'instruction publique, le 21 *thermidor an* 2 *de la République Française une et indivisible.*

A Paris, de l'imprimerie de Rougyff, rue Honoré, n°. 35.